



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - 📠 : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

TOUS EN LUTTE MARDI 7 FÉVRIER !

Pointe-à-Pitre le 2 février 2023

Dans le cadre de l'unité d'action, avec l'ensemble des syndicats et le collectif des organisations en lutte pour la réintégration des soignants suspendus, la CGTG appelle à une journée de grève et de mobilisation des travailleurs le mardi 7 février. La mobilisation du 19 janvier a été un premier pas réussi : nous étions nombreux présents devant l'EDF-PEI à Jarry avec les grévistes de cette entreprise. À Pointe-à-Pitre et à Fort-de-France, de nombreux travailleurs et lycéens ont manifesté dans les rues.

En France, la manifestation a dépassé toutes les prévisions. C'est du jamais vu depuis le plan Juppé sur les retraites en 1995. Les grèves dans les entreprises ont été particulièrement nombreuses. Les manifestations du 31 janvier ont été un succès. La journée du 7, ici comme ailleurs, devra être une nouvelle étape franchie dans le renforcement de la lutte.

Les travailleurs d'EDF-PEI ont montré la voie en exigeant entre autres le rattrapage des rémunérations volées par la direction depuis des années. En grève quasi totale du personnel de la production, ils tiennent bon depuis le 19 décembre.

Les employés du CCAS de la ville des Abymes ont déclenché la grève le jeudi 26 janvier pour l'amélioration de leurs conditions de travail, notamment à l'EHPAD. Les travailleurs organisés dans un comité de grève regroupant des syndiqués à l'UACL-CGTG ou ailleurs et des non syndiqués ont fait reculer la municipalité des Abymes ! Un protocole d'accord a été signé lundi 30 janvier. Les grévistes restent vigilants pour que le maire respecte ses engagements. **Les travailleurs de la banane de l'habitation Bois-Debout ont gagné** devant la cour de cassation. Ils réclament le paiement de l'intégralité de tous les arriérés de salaire pour tous les ouvriers agricoles de la banane.

Les employés de la caisse d'épargne de Guadeloupe, Martinique et Guyane ont obtenu le doublement d'une prime qui est passée de 1000 à 2000 euros dans une grève commune.

Mais un bel exemple de ténacité dans le temps et la volonté vient des personnels soignants suspendus depuis un an et demi. Ils montrent l'exemple de la détermination et du courage. Il est vital d'exiger leur réintégration avec paiement des arriérés de salaire. Leur combat nous concerne tous. Il faut abroger la loi du 5 août 2021.

Le scandale du non-lieu dans le volet judiciaire de l'empoisonnement au chlordécone a choqué toute la population. En premier lieu, les maladies liées à l'utilisation par les travailleurs de ce poison doivent être reconnues comme maladies professionnelles et les victimes indemnisées. Il faut aussi exiger que la dépollution indispensable des sols soit à la charge des responsables : grands planteurs békés et État.

L'eau contaminée ou absente est un fléau qui ne sera résolu que par de grands travaux de rénovation du réseau et des stations d'épuration. Il faut imposer que l'État mette des moyens sérieux pour arrêter ce scandale.

Les attaques du patronat et du gouvernement contre le monde ouvrier se précisent et se renforcent.

Porter l'âge de la retraite à 64 ans, voire plus dans l'avenir, revient à priver un maximum de travailleurs d'une retraite à taux plein. Beaucoup n'atteindront pas cet âge, par épuisement ou licenciement car jugés

trop vieux à 50 ans. D'autres n'auront pas les annuités voulues à cause de l'entrée tardive dans le monde du travail, des petits boulots non déclarés fréquents chez les jeunes.

Le prétexte du déficit de la caisse des retraites est un leurre : le chiffre avancé de 10 à 15 milliards est une broutille par rapport aux 160 milliards d'exonérations dont le gouvernement gratifie le grand patronat chaque année.

L'attaque contre l'assurance chômage réduit la durée et le montant de l'indemnisation. Elle aboutit à plonger un plus grand nombre dans la précarité tout en faisant baisser artificiellement les chiffres du chômage. Les radiations et les changements de catégories de demandeur d'emploi exclut les privés d'emploi de leurs indemnisations.

La hausse des prix vient s'ajouter aux autres attaques menées contre l'ensemble des travailleurs et la population laborieuse. Elle atteint cruellement ceux qui vivent des minima sociaux. Pour les salariés, elle entraîne une réduction du pouvoir d'achat qui équivaut à une baisse de salaire. Pendant que le grand patronat s'enrichit de manière insolente, les travailleurs s'appauvrissent. Les hausses de prix des produits pétroliers accroissent la misère.

Face à la crise économique qui secoue le monde capitaliste, aucun économiste bourgeois, aucun dirigeant du système ne sait comment en sortir. La voie suivie par Macron comme d'autres chefs d'État consiste à tenter d'assommer le monde du travail, à nous contraindre à obéir à des mesures absurdes. **Dans le même temps, ces chefs aux ordres du patronat préparent l'éventualité d'une guerre.** Les dépenses d'armement augmentent. La loi de programmation militaire annonce un budget de 413 milliards d'euros pour l'armée. La guerre a déjà commencé en Ukraine, une guerre en réalité entre les États Unis et leurs satellites européens contre la Russie avec la peau du peuple ukrainien. Pendant ce temps, il n'y a pas un centime pour les services publics.

Ceux qui s'opposent et s'insurgent contre les mesures anti-ouvrières du gouvernement, ceux qui tiennent bon, privés de leur salaire, ceux qui manifestent et font grève, ceux-là ont raison. **Pour faire flancher État et patronat, pour les obliger à nous respecter, il faut toucher le patronat au nerf sensible : son compte en banque. La grève a ce pouvoir.** Mais pour les faire céder il faut une explosion sociale ou vraie menace d'une telle explosion. Il faut leur faire peur. C'est le seul langage qu'ils comprennent !

La grève du 7 février est un avertissement. Plus elle sera massive, plus elle touchera le cœur des entreprises, plus nos chances de nous faire respecter seront renforcées.

EXIGEONS :

- **Le retrait du projet de loi sur la retraite**
- **L'augmentation des salaires à 2000€ net**
- **L'augmentation des pensions et des minima sociaux**
- **L'échelle mobile des salaires**
- **L'intégration des primes y compris la prime de vie chère dans le salaire de base**
- **L'amélioration des conditions de travail et des conditions de vie de la population laborieuse**
- **La baisse des prix des produits de première nécessité et des produits pétroliers**
- **L'arrêt de la précarité**
- **La réintégration de droit des soignants**
- **L'abrogation de la loi du 5 août 2021**

RASSEMBLEMENT MARDI 7 FÉVRIER 2023
8H À LA CGTG POUR CEUX QUI N'ONT PAS DE PIQUET
10H À LA MUTUALITÉ À POINTE-À-PITRE